



Comité Départemental d'Équitation

Kerangre

56390 ERDEVEN

☎ 06 61 46 85 15

maupilier.catherine@gmail.com

## Règlement des CHAMPIONNATS Du Morbihan de CSO 6 et 7 Juin à HENNEBONT Les Cavaliers de Kerizac

### Principes

Les Championnats auront lieu cette année à Hennebont les 6 et 7 juin 2026  
TOUS les cavaliers morbihannais peuvent participer aux classements des Championnats du Morbihan de Saut d'Obstacles. (Licenciés ou domiciliés en Morbihan). Les épreuves sont en revanche ouvertes à tous les cavaliers (morbihannais ou non)

I – CAVALIERS ET CHEVAUX QUALIFIES

II – DEROULEMENT

- Amateur Elite, Amateur 1, Amateur 2, Amateur 3,
- Equipes

III – ATTRIBUTION DES TITRES

### I - Cavaliers et chevaux qualifiés

a : Championnat Amateurs 3, 2 (et majors), 1 et Elite

Peuvent participer à un Championnat : Tous les cavaliers Morbihannais, titulaires d'une licence dans le Morbihan ou domiciliés dans le département. (Attention, seul un championnat départemental sera pris en compte).

**- Les cavaliers peuvent participer à une épreuve avec plusieurs chevaux mais ne peuvent pas disputer un Championnat avec plusieurs chevaux.**

En effet, dans tout championnat, les cavaliers doivent impérativement indiquer, **avant le début de la première épreuve de leur catégorie**, avec quel cheval ils courent pour le Championnat. A défaut, ce sera le plus mauvais score qui sera pris en compte. (les déclarations par mail à [thomas.clivio@orange.fr](mailto:thomas.clivio@orange.fr) sont obligatoires et impérativement avant le mardi 2 juin à minuit)

**- Un cavalier peut engager dans plusieurs catégories d'épreuves mais ne peut prétendre qu'à un seul titre**

En effet, il peut courir plusieurs épreuves, mais ne pourra prétendre au titre de champion que dans le Championnat **qu'il aura choisi**. A défaut, c'est le Championnat le plus fort qui sera pris en compte.

(les déclarations par mail à [thomas.clivio@orange.fr](mailto:thomas.clivio@orange.fr) sont obligatoires et impérativement avant le mardi 2 juin à minuit)

### **Cavaliers Majors :**

Cavaliers(ères) titulaires d'une licence de compétition Amateur né(e)s en 1986 ou avant.

#### **b : Championnat par équipes**

### **Cavaliers**

Tous cavaliers possédant une licence amateur ou pro Chaque équipe sera composée de 3 ou 4 cavaliers (pas nécessairement du même organisme affilié).

Chaque club peut engager plusieurs équipes.

### **Cas des équipes n'ayant que 3 cavaliers.**

L'équipe ne présentera pas de joker .

## **II – Déroulement**

- Le Championnat par équipe se dispute sur une seule épreuve, au barème A au chronomètre.
- Le Championnat majors se dispute sur chaque catégorie de Championnat Amateur avec un classement bis.
- Chaque Championnat individuel est constitué de deux épreuves :

Un barème C (ou un barème A au chrono) + un barème A chrono avec barrage au chrono.

Am 3 : 1<sup>ère</sup> épreuve à 1.00m et finale à 1.00m

Am 2: 1<sup>ère</sup> épreuve à 1.05m et finale à 1.10m

Am 1 : 1<sup>ère</sup> épreuve à 1.15m et finale à 1.20m

Am Elite : 1<sup>ère</sup> épreuve à 1.25 m et finale à 1.25 m

- L'ordre de départ des 2 épreuves sera l'ordre de départ du B.O

- Attribution des points :

Des points seront attribués aux 20 premiers cavaliers :

- Pour la première épreuve :

Le 1<sup>er</sup> recevra 20 points, Le 2<sup>ème</sup> recevra 19 points, ..... , le 20<sup>ème</sup> recevra 1 point

- Pour la finale :

Des points seront attribués comme pour la 1<sup>ère</sup> épreuve, avec un coefficient de 1,5.

**L'ordre de départ des finales sera l'ordre du BO.**

## **III- Attribution des titres**

Sera déclaré **VAINQUEUR**

Le(s) cavalier (s) totalisant plus de points au terme des 2 épreuves de sa catégorie.

En cas d'égalité, c'est le cavalier le mieux classé de la finale qui l'emporte.

Il est obligatoire de participer aux deux épreuves de sa catégorie pour prétendre au titre.